

PIERRE LE ROUX

LES CHANSONS BRETONNES

DE LA COLLECTION PENGUERN

(Suite)

PEVAR C'HLOAREC ⁽¹⁾

« Nag intanvez, deom n'hi leveret,
 Na moëien zo da veza lojet? »
 — « Me a zo intanvez en ti man,
 Ag a lojo enan va hunan.
 Na ma lojen me pevar c'hloarek ⁽²⁾
 Gand an dud me a ve droug prezeget. »
 — « Na ne did ket deomp deus om dillad :
 Ni zo bugale da ezac'h vad.
 Nag intanvez, deom n'hi leveret
 Pekeit zo ahalen da Logevret? »
 — « Na kid aze war eon gant ar c'hood,
 Ne deus med eul leo muzuret
 Evid ahalen da Logevret. » —

Nag ebars ar c'hood pa-z in antreet,
 Pen-kil ⁽³⁾-a-troad ez in goloet
 Gant ar hazac'h bras a bevær ⁽⁴⁾ c'horn
 A doul ar c'hig petek ⁽⁵⁾ an askorn.
 ⁽⁶⁾
 Na pevar beleg gwisket e gwen,
 A pevar goulou habillet e gwen,
 E vond da gerc'het ar pevar c'hloarec

(1) *Mss. : chloarec.*(2) *hloarek.*(3) *-kel-.*(4) *pevar.*

QUATRE CLERCS

« Veuve, dites-nous,
 Est-il possible d'être logés? »
 — « Je suis veuve dans cette maison,
 Et j'y logerai seule.
 Si je logeais quatre clercs
 Les gens parleraient mal de moi, »
 — « Ne nous jugez pas d'après nos vêtements,
 Nous sommes fils de chefs de ménages riches.
 Veuve, dites-nous,
 Combien y a-t-il d'ici à Loqueffret? (7) »
 — « Allez là, tout droit, par le bois,
 Il n'y a qu'une lieue mesurée
 D'ici à Loqueffret. » —

Quand ils sont entrés dans le bois
 Ils ont été couverts des pieds à la tête
 De grêle (venant) de tous les côtés,
 Qui traverse leur chair jusqu'aux os.

 Et quatre prêtres habillés de blanc,
 Et quatre cierges habillés de blanc,
 Allant chercher les quatre clercs

(5) *petuk*; l'avant dernière lettre est incertaine.

(6) Il y a sans doute une lacune.

(7) Commune du Finistère, à quelques kilomètres à l'ouest de Huelgoat.

Na da interri da Logeffret.
 Kris e vije ar galon na voelche,
 Ebars an Logeffret neb a viche,
 Nag a velet pevar c'horf maro en eur c'har
 E vond da interi d'an douar.
 Kure Logeffret a lavare
 Na d'ar sul e proñ e offern bred :
 — « Mil aon em eus, Logeffrequis,
 Mil aon am eus na vec'h⁽¹⁾ daonet :
 Na ne lochar⁽²⁾ ket pevar c'hloarek,
 Ag an urzo ganto recevet ! »

(Catou BOUDER, 31 octobre 1852).

[Collection Penguern, n° 112, p. 71.]

ANDREO AR BRIS

Sillaouit ag e kleffot, hag e kleffot kana,
 Eur vers a zo kompozet a neve er blos man,
 Zo gred d'Andreo ar Bris, deus ar bares Pluzelamb,
 Zo deud da Sant Jan evid kaout an absolven.
 Kris a vije ar galon, a kris ma na voelje,
 Bars e veret an de⁽³⁾ an neb⁽⁴⁾ a vije,
 E vellet a ied glass ag an douer o glebia
 Gant daellou 'Dreo ar Bris var an douer o skuilla.
 Kris e vije ar galon, a kris ma na voelche,
 Bars er porchet Sant Jan an de an neb⁽⁴⁾ a vije

(1) *verc'h*.

(2) Cette forme en *-ar* me semble douteuse. Je croirais volontiers ici à une erreur de transcription ; y avait-il par ex. *lochac'h*, *lochec'h* ? (Et vous ne logiez pas.... !; pour *r* au lieu de *c'h*, cf. infra, *Ar Veleien*, vers 13), ou peut-être simplement doit-on lire : *locher ket pevar*, au lieu de *lochar ket pevar*, faute très explicable ?

(3) Ce vers est incomplet : on peut le compléter d'après le 10^e, qui en est presque la répétition, et lire : « Bars e veret *Sant Jan an de an neeb a vije*. » Mais on attendait ici : *an de sc*, ou *an de a oa*, ce jour-là, et c'est peut-être ainsi qu'il faut corriger. J'émets à tout hasard une autre hypothèse. Il s'agit

Pour les enterrer à Loqueffret.
 Cruel eût été le cœur de qui n'eût pleuré,
 De quiconque eût été à Loqueffret,
 En voyant dans une charrette quatre cadavres
 Qu'on allait porter en terre.
 Le vicaire de Loqueffret disait
 Le dimanche, au prône de sa grand'messe :
 « J'ai mille fois peur, habitants de Loqueffret,
 J'ai mille fois peur que vous ne soyez damnés :
 Et on ne loge pas quatre clercs,
 Alors qu'ils ont reçu les ordres ! »

(Catherine BOUDER (5).)

ANDRÉ LE BRIS

Ecoutez et vous entendrez, et vous entendrez chanter
 Une « gwerz » qui a été nouvellement composée cette année,
 Qui est faite à André le Bris, de la paroisse de Plouzélambre, (6)
 Qui est venu à Saint-Jean pour avoir l'absolution.
 Dur eût été le cœur, dur qui n'eût pleuré,
 Qui eût été dans le cimetière de Saint-Jean-du-Doigt,
 En voyant l'herbe verte et la terre se mouillant
 Des larmes d'André le Bris se répandant à terre.
 Dur eût été le cœur, dur qui n'eût pleuré
 Qui eût été sous le porche de Saint-Jean-du-Doigt,

sans doute ici de Saint-Jean-du-Doigt : il est question plus bas de Lanmeur, localité voisine. *Sant Jan an de* représente peut-être le français *Saint-Jean-du-Doigt*, avec une prononciation ancienne : *Saint-Jean-du-Dé*. D'après M. de Ker-danet (cf. A. Le Braz, *Au Pays des Pardons*, p. 190) la localité d'où serait venu le doigt de saint Jean serait *Saint-Jean-de-Daye*, près Saint-Lô (prononciation actuelle *Saint-Jean-de-Dé*).

(4) *an eb.*

(5) De Plouénan, près Saint-Pol-de-Léon.

(6) Commune des Côtes-du-Nord, arrondissement de Lannion, située à vingt kilomètres environ de Saint-Jean-du-Doigt.